



REVUE DES DEPENSES PUBLIQUES POUR LA TRANSFORMATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES FAMILIALES

Maurice TAONDYANDE

PROGRAM BRIEF | April 2019

PRINCIPAUX MESSAGES

La subvention de l'Etat couvre faiblement les besoins en engrais minéral, en semences améliorées et en équipements agricoles des exploitations familiales.

Elle a permis de couvrir 1,8% des besoins en engrais des cultures hors coton sur la période 2012-2018.

Pour les semences améliorées, le taux de couverture a été de 7% pour l'ensemble des cultures hors coton sur la même période.

Quant aux équipements agricoles, les quantités subventionnées ont été de 15500 charrues par an sur la période 2014-2018 contre un besoin d'environ 100 000 charrues par an pour équiper toutes les exploitations au bout de cinq ans.

Outre la faiblesse du soutien public, on note sa réduction drastique en 2018 imputable à la conjoncture sécuritaire que connaît le pays. En effet, il est passé de 21 milliards en 2017 à 15 milliards en 2018 soit une baisse de 40%.

Cette baisse s'accentuera en 2019 puisque les dotations budgétaires pour l'acquisition des intrants, équipements et pour l'appui conseil/vulgarisation sont de 6,7 milliards seulement.

Un plaidoyer pour une révision de ces dotations ainsi que la sécurisation de celles-ci pour les mettre à l'abri des régulations budgétaires s'avèrent nécessaires pour améliorer la productivité et la sécurité alimentaire des exploitations familiales.

INTRODUCTION

Cette brève a été élaborée à la demande du groupe thématique « sécurité alimentaire et nutritionnelle » pour alimenter son plaidoyer dans le cadre du projet « Voice Of Change » financé par la coopération néerlandaise et mis en œuvre par la SNV et l'Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires (IFPRI).

Le groupe thématique ayant axé son plaidoyer sur les investissements publics pour la transformation des exploitations familiales, il a besoin de l'état des lieux du soutien public pour l'accès : (i) aux semences améliorées, (ii) à l'engrais minéral, (iii) aux équipements agricoles et (iv) à l'appui conseil.

La brève est structurée en cinq sections. Les quatre premières sections sont consacrées aux quatre problématiques ci-dessus. La dernière section analyse la tendance de l'ensemble des investissements publics pour la transformation des exploitations familiales.

Les sources de données ont été la Direction générale du budget (DGB), l'Enquête permanente agricole (EPA) et la Direction générale des productions végétales (DGPV).

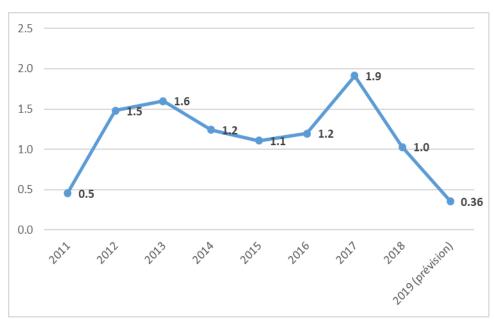
VULGARISATION ET APPUI CONSEIL AGRICOLE

Ont été comptabilisés dans les dépenses de vulgarisation et d'appui conseil agricole, les dépenses publiques destinées au fonctionnement des centres de promotion rurale (CPR) et à la mise en œuvre du système national de vulgarisation et d'appui conseil agricole (SNVACA).

Après avoir triplé entre 2011 et 2013, les dépenses publiques en faveur de la vulgarisation et de l'appui conseil ont baissé de -22% en 2014 et -11% en 2015 pour se situer à 1,1 milliards de FCFA en 2015. La crise politique qu'a connu le pays en 2014 et en 2015 explique ce faible soutien public. Elles ont augmenté respectivement de 8% en 2016 et 60% en 2017 pour se situer à 2 milliards environ. Les prévisions budgétaires s'élèvent à 5,5 milliards en 2018 soit une hausse de 187% par rapport aux dépenses de 2017. Toutefois, les dépenses effectives en 2018 ont été de 1 milliard seulement soit un taux d'exécution financier de 18%.

En 2019, les prévisions budgétaires au profit de la vulgarisation et de la formation agricoles sont de 360 millions seulement. La réorientation des ressources publiques vers le secteur de la sécurité explique probablement cette tendance observée en 2018 et en 2019.

Figure 1 : Evolution des dépenses publiques (en milliards de FCFA) à destination de la vulgarisation et de la formation agricole



Source : Auteur à partir des données de la DGB/MINEFID

ENGRAIS MINERAL

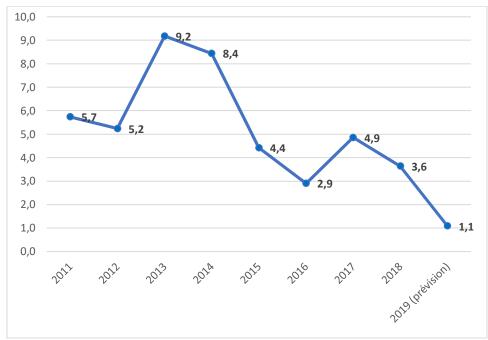
Après avoir atteint un niveau de 9,2 milliards en 2013, les dépenses publiques en engrais vivriers ont baissé de façon soutenue en 2014 (-8%), en 2015 (-48%) et en 2016 (-34%). Ce n'est qu'en 2017 qu'elles ont augmenté de 67% pour atteindre 4,9 milliards de FCFA soit le niveau de 2012 avant de baisser à 3,6 milliards en 2018 (cf. figure 2). En

Les prévisions budgétaires pour l'acquisition de l'engrais en 2019 s'établissent seulement à 1,1 milliards de FCFA.

Quant aux quantités subventionnées, elles ont été de 13700 tonnes en moyenne sur la période 2012-2018 avec un pic de 22000 tonnes en 2014. On note une baisse des quantités subventionnées en 2016 et 2017 autour de 8000 tonnes en moyenne avec toutefois une hausse à 16000 tonnes en 2018. Globalement la tendance des quantités subventionnées d'engrais au cours de ces dernières années est à la baisse malgré la volonté politique affichée par les nouvelles autorités politiques. Le taux de couverture des besoins en engrais par la subvention corrobore cette tendance. En effet, il est passé de 2,3% en moyenne sur la période 2012-2014 à 1,3% en moyenne en 2016-2018.

Pour ce qui est de la subvention à l'engrais coton, elle a été de 3 milliards par an de 2011 à 2016, avant de passer à 7 milliards en 2017 et en 2018 du fait des difficultés enregistrées par les sociétés cotonnières. Notons qu'il n'y a pas de soutien public prévu en 2019 à la filière cotonnière.

Figure 2 : Evolution des dépenses publiques (en milliards de FCFA) à destination de l'engrais pour les cultures vivrières



Source: Auteur à partir des données de la DGB/MINEFID

SEMENCES AMELIOREES

Le montant de la subvention publique pour l'accès aux semences améliorées est passé de 3 milliards en 2011 à 4,2 milliards en 2014 avant de baisser à 3,2 milliards en 2015 (-24%) et 1,7 milliards en 2016 (-48%). Elle a cependant augmenté de 167% en 2017 pour atteindre 4,5 milliards, soit un peu plus du niveau atteint en 2013 et 2014. Cependant, il a baissé de plus de la moitié en 2018 pour se situer à 2,1 milliards contre une prévision de 6 milliards environ. En 2019, seulement 700 millions sont prévus pour les semences améliorées. Les coupes budgétaires liées à la hausse des dépenses dans le domaine de la sécurité expliquent cette chute de la subvention en semences améliorées.

Cette subvention a permis de couvrir entre 4% (en 2016) et 13% (en 2014) des besoins en semences améliorées de l'ensemble des cultures hors coton. Ce taux de couverture sur la période 2012-2018 a été de 7% en moyenne pour l'ensemble des cultures hors coton et 12% pour les céréales. Il a atteint 31% pour le riz et 19% pour le maïs et n'a été que de 2 et 4% respectivement pour le mil et le sorgho. Les cultures de diversification de la production bénéficient aussi faiblement de la subvention de l'Etat. En effet, le taux de couverture des besoins en semences pour le sésame, le niébé, l'arachide et le soja a été de 1% en moyenne sur la période 2012-2018. Il a été plus élevé pour le soja et le sésame avec respectivement 12 et 10% et quasi nul pour l'arachide et 2% pour le niébé.

La subvention de l'Etat en semences améliorées reste très insuffisante. Selon l'étude sur le potentiel de production des exploitations agricoles familiales (RESAKSS [2018]), il faudra en moyenne une dépense publique supplémentaire en semences améliorées de 30 milliards environ par an pour couvrir l'ensemble des besoins des semences améliorées des cultures hors coton ou 10 milliards par an si l'investissement est étalé sur trois ans.

Figure 3 : Evolution des dépenses publiques (en milliards de FCFA) à destination des semences améliorées pour les cultures vivrières Source : Auteur à partir des données de la DGB/MINEFID Figure 4 : Taux de couverture des besoins en semences améliorées

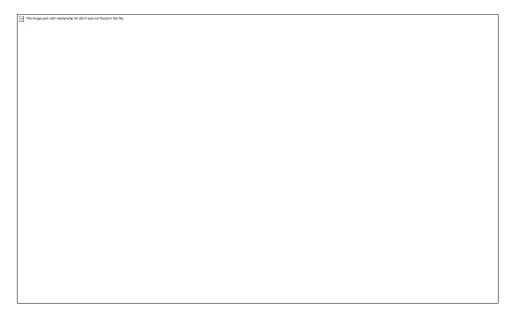
EQUIPEMENTS AGRICOLES

La subvention aux équipements agricoles à travers le programme 100 000 charrues et le programme d'approvisionnement en tracteurs agricoles¹ est passé de 1,4 milliards en 2012 à 5,1 milliards en 2014. Elle a baissé de -40% et -23% respectivement en 2015 et en 2016 pour se situer à 3,1 et 2,4 milliards. Elle connait une hausse de 22% en 2017 et se situe à environ 3 milliards. En 2018, une dotation budgétaire de 6,5 milliards avait été prévu à cet effet. Cependant, en raison de la conjoncture défavorable, seulement 1,5 milliards a été décaissé. Au titre de l'année 2019, les prévisions budgétaires initiales au profit de la mécanisation agricole sont de 4,6 milliards.

En termes quantitatifs, c'est environ 77 500 charrues qui ont été mises à la disposition des agriculteurs sur la période 2014-2018, soit une moyenne de 15 500 charrues par an. Cela reste largement insuffisant puisqu'il fallait, selon les résultats de l'enquête agricole, environ 480 000 charrues en 2013 pour équiper toutes les exploitations agricoles, soit une moyenne de 100 000 charrues par an pour un programme sur 5 ans.

La subvention des animaux entamée en 2013 a permis de mettre à la disposition des agriculteurs 36 000 ânes et bœufs de trait sur la période 2014-2018 soit une moyenne de 7000 animaux de trait par an.

Figure 5 : Evolution des dépenses publiques (en milliards de FCFA) à destination des équipements agricoles



Source : Auteur à partir des données de la DGB/MINEFID

¹ Ces programmes ont été fusionnés en 2017 pour devenir le programme de renforcement de la mécanisation agricole (PRMA).

DEPENSES PUBLIQUES TOTALES POUR LA TRANSFORMATION DES EXPLOITATIONS FAMILIALES

De 2012 à 2014, l'Etat a dépensé en moyenne 22 milliards pour la modernisation des exploitations familiales. Du fait de la transition politique en 2015 et en 2016, ce soutien a baissé à 15 milliards en 2015 (soit une baisse de 32% par rapport à la moyenne de 2012-2014) et à 10,4 milliards (soit une baisse de plus de moitié par rapport au niveau moyen de 2012-2014). Ce soutien est reparti à la hausse pour atteindre 21,2 milliards en 2017 soit l'équivalent du niveau atteint avant la crise politique. En 2018, les dépenses publiques au profit des exploitations familiales étaient de 15,2 milliards contre des prévisions budgétaires de 35,4 milliards soit un taux d'exécution de 43%.

Avec une prévision de 6,7 milliards en 2019, le soutien public aux exploitations familiales régresse de façon spectaculaire. Même si la conjoncture sécuritaire explique cette régression, elle est toutefois très importante et nécessite qu'un plaidoyer soit fait pour une révision de cette dotation.

The integrant with relationship to ratif was not found in the file.

Figure 6: Evolution des dépenses publiques (en milliards de FCFA) pour la transformation des exploitations agricoles

Source : Auteur à partir des données de la DGB/MINEFID

Enfin, on note que la part des dépenses sur ressources internes du ministère de l'agriculture affectées à la transformation des exploitations familiales est passée de 23%

en 2012 à 41% en 2014 avant de baisser à 24% en 2015 et 9% en 2016. Elle remonte à 20% en 2017 avant de baisser à 15% en 2018. Cette tendance montre la baisse relative des ressources du ministère de l'agriculture allouée aux intrants, aux équipements agricoles et à la vulgarisation et l'appui conseil. A cette baisse relative, s'associe une baisse absolue des dépenses pour la modernisation des exploitations familiales. En effet, pendant que les dépenses sur ressources internes du ministère passent d'une moyenne annuelle de 50 milliards environ en 2012-2014 à 71 milliards en 2016-2018, celles affectées aux intrants, équipements et appui conseil/vulgarisation passent de 22 à 15,6 milliards. Il en découle donc la faiblesse de la volonté politique pour l'accès des exploitations familiales aux intrants de qualité, à l'appui conseil/vulgarisation et aux équipements.

En conclusion, une hausse des dotations budgétaires pour la modernisation des exploitations ainsi que la sécurisation de ces dotations pour les mettre à l'abri des régulations budgétaires s'avèrent nécessaires pour améliorer la productivité et ainsi donc la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles.

Figure 7 : Part des dépenses publiques pour la transformation des exploitations agricoles dans le budget executé du ministère de l'agriculture



Source : Auteur à partir des données de la DGB/MINEFID

A propos de l'auteur

Maurice TAONDYANDE est chargé de suivi/évaluation au Programme Régional d'Analyse Stratégique et de Gestion des Connaissances en